

## **Trelleborg. Un programme de réindustrialisation du site**

**Pour revitaliser le site et la zone d'emploi du site Trelleborg de Carquefou, des financements sont proposés aux entreprises porteuses de projet.**

Après la restructuration du site carquefolien qui a abouti à l'arrêt de l'activité tuyaux et à la suppression de 322 emplois, Trelleborg a signé avec l'État, comme la loi l'y oblige, une convention de revitalisation. Deux objectifs principaux sont assignés à l'équipementier automobile. D'une part, réindustrialiser le site et, d'autre part, revitaliser sa zone d'emploi (Nantes, Ancenis, Nort sur Erdre) en participant, d'ici à deux ans, à recréer les 322 emplois détruits. La réindustrialisation du site de Carquefou consiste à trouver de nouvelles entreprises industrielles à même de s'installer dans les 23.000 m<sup>2</sup> laissés vacants par la restructuration. Pour cela, le projet de réindustrialisation vise les secteurs des énergies renouvelables

(photovoltaïque, éoliennes, etc.) et des nouveaux matériaux. « Nous avons deux niveaux de prospection pour les entreprises. Celles nationales et internationales, pour lesquelles le site de Carquefou est en concurrence avec d'autres agglomérations, et les entreprises locales », explique Marc de Ferrière, président du cabinet CDID spécialisé en redynamisation de sites industriels. Pour le volet revitalisation de la zone d'emploi, Trelleborg bénéficie du soutien du Crédit Agricole Atlantique Vendée qui propose aux entreprises de la zone d'emploi des prêts attractifs pour financer leurs investissements et l'augmentation de leur besoin en fonds de roulement. Dans cette optique, la banque a débloqué 1,8 M€, la moitié pour des prêts à taux zéro sur cinq ans, l'autre moitié pour des prêts à taux bonifiés à 2,5 % sur sept ans maximum. De son côté, Trelleborg injecte 1,3 M€ dans ce plan d'action.

Tél. : 02.40.68.63.63.